

CHAPITRE XXV

Renseignements statistiques

I. Nombre de Chômeurs

Le Comité National n'a publié en fait de statistique du Secours Chômage, que trois tableaux qu'on trouvera en annexe de son Rapport Général donnant, par province, le nombre des chômeurs, de ménagères et d'enfants des ménages secourus, en août et en décembre 1915, en juin et décembre 1916, en juin et octobre 1917. Le premier tableau est celui des chômeurs complets, le second des chômeurs partiels, le troisième des deux catégories ensemble.

Nous considérons ce dernier comme plus exact que les deux premiers, parce que nous savons que la distinction entre chômeurs complets et partiels n'a pas partout été comprise de la même manière. En effet, le secours étant donné au *ménage* et non individuellement, il y avait nécessairement trois catégories de ménages : ceux ne comprenant que des chômeurs complets, ceux ne comprenant que des chômeurs partiels, et ceux comprenant des chômeurs complets et des chômeurs partiels. Les ménagères et les enfants devaient donc être rattachés également à ces trois catégories. On ne sait comment les différents comités provinciaux ont dressé les statistiques se bornant à deux catégories seulement. On peut constater en outre que le Comité de la Flandre Occidentale pour Bruges, ceux de Hainaut et de Liège n'ont pas fourni de nombres de chômeurs partiels.

Si donc l'on s'en tient au relevé général, on voit que le nombre de chômeurs, parti de 661.061 en août 1915, s'est élevé à 692.518 en juin 1917, pour tomber en octobre de cette année à 616.114, chiffre minimum.

Les maxima sont chaque année en été, en août ou en juin, ce qui ne s'explique guère rationnellement. Mais il faut se rappeler que des modifications continuelles dans les dispositions réglementaires pouvaient avoir pour effet de supprimer ou d'ajouter des catégories de bénéficiaires. D'autre part, nous pensons que le chiffre de décembre 1916 a été normalement réduit par suite des déportations qui ont enlevé des chômeurs et de la *crainte* de la déportation qui fit qu'un